



## Compte-rendu du CSA de Réseau de la DSNJ

Paris, le 30 novembre 2023

Le dernier CSA de réseau de la DSNJ nous a permis de rencontrer le nouveau Directeur de la chaîne du Service national et de la jeunesse. Après la présentation du Général GIVRE et la lecture de notre déclaration liminaire, les échanges qui ont suivi ont permis d'obtenir bon nombre de réponses à nos interrogations de la part de la DSNJ.

Le Directeur confirme le rapprochement attendu du contenu JDC/JDM. Le calendrier prévisionnel programme son déploiement en septembre 2024. **CFTC Défense et Défense CGC** ont attiré l'attention de la direction sur la nécessité de programmer suffisamment tôt les formations nécessaires pour les animateurs. A ce titre, le Directeur a pour projet de créer un vivier d'animateurs particulièrement spécialisés pour la JDC, dans l'esprit de la participation de la DSNJ au besoin de recrutement des Armées.

Le Directeur a réaffirmé l'importance de la JDC qui reste et restera notre cœur de métier. Les sessions JDC ne seront pas déprogrammées au profit du SNU. **CFTC Défense et Défense CGC** ont particulièrement attiré l'attention sur une programmation JDC/SNU forte, jumelée à une période difficile pour les jeux olympiques. Les personnels s'inquiètent légitimement pour leurs congés d'été. Le Directeur, lui, a clairement opté et défini les priorités de la DSNJ : en P1 ce sera la JDC et, en P2, le SNU.

**CFTC Défense et Défense CGC** ont ouvert la voie et rappellent régulièrement leur demande de versement d'une indemnité financière pour la fonction « d'animation », assumée par les agents lors de sessions SNU, à l'instar de celle d'animateur JDC qui n'a d'ailleurs jamais été revalorisée .... Enfin, notre nouveau Directeur y est favorable, de même qu'il l'est pour un élargissement au SNU de l'indemnité de fonction accordée aux agents de catégorie C, chefs de sessions lors des JDC.

**CFTC Défense et Défense CGC** se félicitent de ces nouveaux positionnements de la direction en faveur du personnel et suivra avec attention leur mise en œuvre effective.

Enfin, après un accord implicite de la DRHMD, la sous-directrice confirme en séance la possibilité de déposer les récupérations JDC sur le CET. La note DRHMD doit être prochainement et rapidement transmise aux ESNJ pour application.

Contrairement aux consignes données par certains ESNJ, la DSNJ confirme que le nombre d'animateurs à demander pour 2 salles JDC est bien de 4 militaires et non pas de 3 pour 2 salles JDC.



Un point de situation a été fait sur la politique de recrutement de la chaîne d'emploi car le nombre de personnels contractuels explose. **CFTC Défense et Défense CGC** ne sont pas favorables à ce mode de recrutement mettant les nouveaux agents dans des situations difficiles avec une précarisation et un risque de paupérisation.

**CFTC Défense et Défense CGC** apprécie les annonces faites et la prise de position du nouveau Directeur sur la JDC et la JDM. Néanmoins certaines de nos interrogations, comme les avancements de corps et la réduction des temps de récupération des missions hors actualisation effective de l'accord cadre, restent toujours en suspens ... **CFTC Défense et Défense CGC** attendent que ces annonces soient rapidement suivies d'effets concrets et mesurables.

**CFTC Défense et Défense CGC** restent toujours pragmatiques et constructifs pour le bien-être au travail des agents de la DSNJ, et ce avec en leitmotiv, la défense d'une juste rémunération de leurs emplois et de déroulements de carrières à la hauteur de leurs engagements quotidiens.

Contact CFTC Défense  
[cftcdefense@gmail.com](mailto:cftcdefense@gmail.com)

Contact Défense CGC  
[reponse.diffusion@defense-cgc.fr](mailto:reponse.diffusion@defense-cgc.fr)